



Déclaration SNES-FSU

CAPA CPE MVT INTRA 2019

27-06-2019

Nous dénonçons et regrettons que cette commission soit probablement la dernière. La présence des élu.e.s du personnel garantit la double vérification du respect des barèmes et de la transparence, c'est-à-dire de l'égalité de traitement. Sans notre travail, les opérations de carrière ne seront plus vérifiables et deviendront difficilement contestables, chaque agent se retrouvera seul face à l'administration dans la gestion de tous les aspects de sa carrière. Le mouvement deviendra opaque et, *in fine*, sera géré de façon croissante par des affectations dérogatoires.

Cette année encore, grâce au travail des Commissaires Paritaires CPE SNES-FSU un grand nombre de barèmes ont été corrigés et rectifiés par l'administration, dans un souci d'équité et d'égalité de traitement de chaque collègue. De la même manière, 4 postes ont pu être réinjectés dans le mouvement intra CPE 2019 qui est plus que juste et très serré avec 15 postes vacants pour 20 entrants à l'Inter !

Les enjeux de cette CAPA Intra sont directement liés aux conditions de travail, notamment par la question du nombre de postes. En effet, pour le corps des CPE, la prochaine rentrée se fera sans aucune création d'emploi : un concours externe amputé de 50 postes en 2018 et qui n'a pas vu sa capacité augmenter malgré la suppression du concours réservé. Avec 80 postes en moins au concours externe en trois ans, soit l'équivalent de 30% des postes offerts cette année, cette situation est encore amplifiée par le refus persistant d'ouverture de listes complémentaires.

Comme chaque année le SNES-FSU dénonce la création de postes profilés lors du Groupe de Travail CPE préparatoire au CTA. Cette année il n'a pas eu lieu, nous n'avons pas eu la possibilité d'exprimer nos interrogations et craintes sur ces différents postes dit « spécifiques », 12 en tout dans notre académie de Montpellier : 3 CPE-DOC inacceptable, 4 EREA, 1 UPP et 4 au lycée d'internat d'excellence. Cette situation montre clairement les limites de cette politique voulue par l'administration.

Cette année encore le mouvement INTRA CPE 2019 est quasi-impossible :

- **130 demandeurs, dont 20 entrants qu'il faut obligatoirement poser**
- **au projet de l'administration seuls 39 collègues sont mutés dont les 20 entrants**
- **sur 110 collègues en poste seuls 19 obtiennent une mutation, soit 17,27% !**
- **grâce au travail des Commissaires Paritaires SNES-FSU 10 collègues Non Mutés obtiennent une mutation au travers de chaînes, ainsi le taux est augmenté à 26,36**

Le SNES-FSU demande que :

- les postes libérés à l'Inter soient affichés sur SIAM,**
- la liste définitive des supports soit communiquée avant l'affichage des postes sur SIAM,**
- les postes créés en CTA soient communiqués aux demandeurs par une mise à jour de SIAM,**
- le calendrier soit pensé et adapté afin que ces informations puissent être effectivement utiles aux demandeurs,**
- les SpéA, hors EREA, soient réinjectés**
- **les stagiaires ne soient pas utilisés comme moyens et que tous les supports possibles soient libres pour accueillir un CPE titulaire et non bloqué.**

Pour le SNES-FSU

Les Commissaires Paritaires CPE

CIAMPI Carol

EL GHORFI Amelle

PLATRIEZ Philippe

BERT Francis